



TRAUBACH - LE - BAS
68210



**PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE TRAUBACH-LE-BAS
- SEANCE DU 29 AVRIL 2026 -**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 23 avril 2026, s'est réuni le 29 avril 2026 à 20h00 en mairie de la commune sous la présidence de M. Francis ROBISCHUNG.

Membres présents			
Nom et prénom	Qualité	Présent	Absent
ROBISCHUNG Francis	Maire	✓	
STUTZMANN Guy	1er Adjoint	✓	
FERNANDEZ Danièle	2ème Adjointe	✓	
MURER Sébastien	3ème Adjoint	✓	
BISTCH Martine	Conseillère Municipale	✓	
MEYER Denis	Conseiller Municipal	✓	
DUBAIL Nausica	Conseillère Municipale	✓	
FREYBURGER Olivier	Conseiller Municipal	✓	
ZINCK Annelise	Conseillère Municipale	✓	
PLFIEGER Gilbert	Conseiller Municipal	✓	
SOMMA Françoise	Conseillère Municipale	✓	

Le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.
Il constate que le quorum est atteint (11/11) et ouvre la séance à 20h00.

ORDRE DE JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du Conseil Municipal du 20.03.2026
3. Délibération portant sur l'attribution des Commissions Communales 2026
4. Délibération portant sur la délégation : Territoire Energie Alsace (TEA)

Divers :

Information sur les arrêtés pris en commune de Traubach-Le-Bas

Point sur : l'opération Tulipes 2026

RF

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur FREYBURGER Olivier est désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est assisté par Monsieur ROBISCHUNG Francis, maire sortant.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal du 20 mars 2026 a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal par voie électronique. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité et signé séance tenante par le Maire et le secrétaire de séance (art. L2121-15 et L2541-6 du CGCT).

3. DELIBERATION DESIGNANT LES MEMBRES DES COMMISSIONS LOCALES

DCM-29-04-2026-001

3.1. COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de désigner un responsable de chaque commission. Cette personne pilotera les réunions, elle sera en lien avec le Maire et le secrétariat et se chargera de rédiger des comptes-rendus qu'il conviendra d'archiver en mairie.

❖ COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE – 4C

À titre d'information, la commission consultative communale de la chasse présidée par le Maire est composée comme suit :

- le Maire et au minimum deux conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal,
- le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,
- le ou les représentants des syndicats agricoles locaux,
- le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs ou son représentant,
- le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière ou son représentant,
- le Lieutenant de Louveterie territorialement compétent ou, en cas d'empêchement, un autre lieutenant de louveterie du Has-Rhin,
- le Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou son représentant,
- un représentant de l'Office National des Forêts pour les lots de chasse communaux comprenant des bois soumis au régime forestier,
- un représentant du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers,
- postérieurement à la nouvelle location, le locataire du ou des lots concernés ou son représentant. Toutefois, pour les affaires concernant l'un des membres de la commission, ils devront être entendus mais ne peuvent participer aux délibérations.

COMMISSIONS	MEMBRES	
TRAVAUX (Bâtiments et voiries) & SECURITE	- MURER Sébastien - PFLIEGER Gilbert - FREYBURGER Olivier	- STUTZMANN Guy - SOMMA Françoise - MEYER Denis - DUBAIL Nausica
FORET	- MEYER Denis - ZINCK Annelise - MURER Sébastien - PFLIEGER Gilbert - STUTZMANN Guy	
4C Commission Communale Consultative de la Chasse	- MEYER Denis - PFLIEGER Gilbert - FREYBURGER Olivier - STUTZMANN Guy	
ACTION SOCIALE	- FERNANDEZ Danièle - DUBAIL Nausica - SOMMA Françoise	
URBANISME	- STUTZMANN Guy - SOMMA Françoise - BITSCH Martine - MEYER Denis	
APPEL D'OFFRE ET ADJUDICATION	- PFLIEGER Gilbert - FREYBURGER Olivier - MURER Sébastien - BITSCH Martine - STUTZMANN Guy - MEYER Denis	
REFERENT INCENDIE ET SECOURS	- MURER Sébastien - BITSCH Martine	
CORRESPONDANT DEFENSE	- M. STUTZMANN GUY	

Délibération rendue exécutoire le 05 octobre 2026. Compte tenu de son affichage à la mairie le 29 avril 2026 et de sa réception à la préfecture le 05 octobre 2026.

3.2. PROPOSITION DE CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est constituée du Maire, Président de ladite commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Ces membres seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques parmi une liste de 24 personnes imposées aux différentes taxes locales (TH, TF et CFE).

Le Conseil Municipal propose la liste des contribuables suivants :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| - Mme BITSCH Martine | - M. LINDECKER Gérard |
| - Mme FERNANDEZ Danièle | - M. KLEINHANS Guy |
| - Mme FREYBURGER Christelle | - M. POINCOT Michel |
| - M. FREYBURGER Olivier | - M. ALTER Brie |
| - Mme ZINK Annelise | - Mme HANSER Chantal |
| - Mme SOMMA Françoise | - Mme DEIKE Lydia |

- M. MURER Sébastien
- M. MEYER Denis
- M. PFLIEGER Gilbert
- M. STUTZMANN Guy
- Mme DUBAIL Nausica
- M. MEYER Lionel

- M. STILL Olivier
- M. BAUMANN Pascal
- M. MULLER Denis
- M. CARLIER Patrick
- Mme FRAYBURGER Nathalie
- M. POINCOT Michel

4. DELIBERATION DESIGNANT LE DELEGUE DE LA COMMUNE A LA TEA (TERRITOIRE ENERGIE ALSACE)

DCM-29-04-2026-002

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué(e) TEA ;

Considérant que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégué(e)s ;

Le conseil municipal désigne : **Monsieur MURER Sébastien (3eme adjoint)**

Délibération rendue exécutoire le 05 octobre 2026. Compte tenu de son affichage à la mairie le 29 avril 2026 et de sa réception à la préfecture le 05 octobre 2026.

DIVERS

Monsieur le maire fait lecture des nouveaux arrêtés en vigueur sur la commune.

Les membres du conseil interpellent monsieur le maire sur une demande des administrés quant à la mise à disposition de poubelles pour les déjections canines. Monsieur le maire répond qu'il n'y aura pas de tel dispositif.

Martine BITSCH suggère la possibilité de faire un bulletin annuel qui rappelle uniquement les arrêtés en vigueur. Publication possible sur le site de la mairie ou intramuros.

Une personne du conseil demande si l'obligation de tenir son chien en laisse est une obligation sur le banc communal. Monsieur le maire répond que oui.

Mme FERNANDEZ, 2^e adjointe, présente le bilan de l'opération tulipe. 72 bouquets ont été préparés et la totalité a été vendue. Elle remercie Mme FREYBURGER Estelle pour le travail et prévoit 96 bouquets pour 2027. Elle remercie également les bénévoles pour la distribution.

L'éclairage du parking de la mairie ainsi que la rue des Bergers sont un questionnement soulevé lors de ce conseil. Le conseil municipal se questionne quant à la possibilité d'obtenir des subventions de la TEA. Le bilan présenté par monsieur MURER Sébastien est positif.

Monsieur le maire évoque l'intention de mettre en place une vidéosurveillance sur la commune. L'intervention des gendarmes est suggérée par monsieur MURER Sébastien pour évaluer les zones concernées.

Une doléance d'un administré a été émise concernant les dos d'âne qui sont une source gênante de bruit pour les habitants. Ils souhaiteraient la mise en place d'une chicane.

RF

Une gêne au niveau des trottoirs a été signalée à la hauteur de la famille ROLAND, les thuyas sont à couper.

Un fil d'eau sera affaissé, ce qui abîme les voitures sur leur passage. Monsieur MURER propose de s'occuper de la situation.

Monsieur FREYBURGER rappelle la fauche des fossés le 30.04.2026.

Monsieur MEYER Denis rappelle le problème des branches dans la rivière.

De la litière de chat est déversée sur le gazon d'une propriété privée dans une zone à réglementation, la brigade verte est intervenue. La zone aurait été rangée Cependant la brigade verte devra intervenir à nouveau dans la zone.

Madame Martine BITSCH propose que les ronces autour de la rivière soient traitées plus régulièrement.

Un panneau 30 est tombé au sol, un membre du conseil municipal remarque que le prestataire d'entretien du village a tondu par-dessus sans ramasser le panneau.

Les membres du conseil qui sont chargés de la responsabilité de la sirène pour cette année sont :

Tous les 1^{er} samedis du mois, à 12 h 00, pendant 1 minute.

Mai 2026 Olivier FREYBURGER

Septembre 2026, Nausica DUBAIL

Juin 2026 Françoise SOMMA

Octobre 2026 Annelise ZINCK

Juillet 2026 Danièle FERNANDEZ

Novembre 2026 Gilbert PFLIEGER

Août 2026 Guy STUTZMANN

Décembre 2026 Denis MEYER

Le 11 mai, une réunion sera organisée à 20 h 00 pour préparer la journée citoyenne.

Monsieur le maire rappelle la nécessité de faire un arrêté limitant la vitesse de circulation de la rue principale à 30 km/h pour la journée citoyenne.

Les membres du conseil municipal débattent de la journée citoyenne prévue le 23 mai de cette année et le tableau des différentes équipes de travail est complété.

Personne ne demande plus la parole, la séance est levée à 22h55.

RF

Clôture de la réunion du Conseil Municipal de la commune de TRAUBACH-LE-BAS -Séance du 29 avril 2026 -

Ordre des délibérations

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du Conseil Municipal du 20.03.2026
3. Délibération portant sur l'attribution des Commissions Communales 2026
4. Délibération portant sur la délégation : Territoire Energie Alsace (TEA)

Divers :

Information sur les arrêtes pris en commune de Traubach-Le-Bas

Point sur : l'opération Tulipes 2026

Membres présents			
Nom et prénom	Qualité	Présent	Absent
ROBISCHUNG Francis	Maire	✓	
STUTZMANN Guy	1er Adjoint	✓	
FERNANDEZ Danièle	2ème Adjointe	✓	
MURER Sébastien	3ème Adjoint	✓	
BISTCH Martine	Conseillère Municipale	✓	
MEYER Denis	Conseiller Municipal	✓	
DUBAIL Nausica	Conseillère Municipale	✓	
FREYBURGER Olivier	Conseiller Municipal	✓	
ZINCK Annelise	Conseillère Municipale	✓	
PLFIEGER Gilbert	Conseiller Municipal	✓	
SOMMA Françoise	Conseillère Municipale	✓	

Signature du procès-verbal	
Le Maire	Secrétaire de séance
Francis ROBISCHUNG 	Olivier FREYBURGER Conseiller Municipal 